

Antoine-Jean **SAILLANT**  
Fils de Jacques et Anne LAURENT  
Né vers 1720

Y 4705 B    Le 15.03.1743    Tutelles            devant Jérôme d'Argouges conseiller du roi

Vu par nous Jérôme d'Argouges, à la requête d'Anne LAURENT veuve de Jacques  
SAILLANT pour faire enfermer dans la maison de St Lazare, **Antoine-Jean**  
**SAILLANT**, son fils âgé de 23 ans.

La veuve SAILLANT acceptera de payer la pension qu'il appartiendra.

Le dit **Antoine-Jean SAILLANT** demeurera en la maison en forme de correction.

Anne LAURENT signe.

Antoine-Jean **SAILLANT**

Fils de Jacques et Anne LAURENT

Décès de son père : Le 30.03.1726.

ET XCI 608      Le 01.06.1713      Contrat de mariage      devant François Lauverjon et.....

Furent présents, Jacques SAILLANT, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Huchette, paroisse St Séverin, fils honorable homme François SAILLANT, et de demoiselle Anne PIOT, demeurant à Cosne-sur-Loire, et veuf de Madeleine FERRY, pour lui et en son nom, et demoiselle Anne LAURENT, fille mineure de défunt honorable homme Claude LAURENT, marchand apothicaire à Troyes en Champagne, et de demoiselle Nicole BARROY sa femme, ses père et mère. Demeurant avec sa mère à Collégien-en-Brie. Ladite demoiselle BARROY présente et stipulante pour demoiselle sa fille, pour elle et en son nom d'autre part.

Les futurs seront communs en biens.

La dot consiste en deux maisons sises à Troyes en Champagne ; l'une grande rue et l'autre rue moyenne. La moitié de la valeur des deux maisons entrera dans la communauté. De son côté le futur apporte 24 000L dont une partie sous forme de rentes. La future est douée de 250L de rente de douaire.

Suivent d'autres conventions.

Parmi les témoins Louis LAURENT frère d'Anne qui est curé de collégien-en-Brie.

Tout le monde signe.

Quittance donnée le 22.07.1713.

Mariage des parents : à Collégien-en-Brie (Seine-et-Marne).

L'an 1713, le 3 juin, après les fiançailles faites hier au soir , une publication de bans faite en cette paroisse le 21 mai et le 28 mai dans la paroisse St Séverin de Paris, ont été mariés Jacques SAILLANT, bourgeois de Paris de Cosne en Bourgogne, veuf en première noce d'Anne FERRY, de la paroisse St Séverin de Paris, d'une part, et Anne LAURENT fille de Claude LAURENT apothicaire de Troyes en Champagne, et Nicole BARROIS, ses père et mère, de cette paroisse.

En présence d'Anne SAILLANT, sœur de l'époux, monsieur l'abbé DU PONT CHALANT, Nicole BARROIS mère de l'époux, et moi curé de la paroisse et Gaspard LAURENT frère. Louis LAURENT, frère d'Anne, était curé de Collégien.

La particule de Collégien qu'**Antoine-Jean SAILLANT** a rajouté à son nom provient sûrement de là mais n'apparaît dans aucun acte.

ET XCI 715      Le 26.08.1726      Notoriété      devant François Lauvergeon et Nicolas I De Savigny

Ont comparu Edme BERLE, procureur en la Cour, demeurant cloître Notre-Dame, paroisse St Jean Le Rond, François-Louis FOUQUET DUCTON, demeurant rue Neuve St Lambert, paroisse St Sulpice, lesquels ont certifié que Jacques SAILLANT, avocat à la Cour, est décédé le 20 mars dernier et avaient pour seuls héritiers Jacques-François-Charles, Charles, Antoine-Jean, Marie-Anne-Dieudonnée, et Marie-Catherine-Henriette SAILLANT, tous cinq enfants du défunt et d'Anne LAURENT. Un posthume, Edme, né le 13 avril dernier est décédé le 21 du même mois.

Le défunt n'a fait aucun testament et il n'a été fait aucun inventaire.